

Projet de Politique d'égalité des femmes et des hommes : fin des audiences des mémoires présentés dans le cadre de la consultation publique

Montréal, le 11 octobre 2007 - Madame Helen Fotopulos, membre du comité exécutif responsable de la condition féminine, annonce la fin de la tenue des audiences des mémoires présentés dans le cadre de la consultation publique sur le projet de politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*.

« Près d'une vingtaine d'organismes ont déposé un mémoire, ce qui, pour notre administration, est très révélateur de l'intérêt et des attentes suscités par notre projet de politique d'égalité. Nous sommes bien heureux de la participation des citoyens, des groupes de femmes et des groupes d'intérêt, qui ont répondu à l'appel et qui, manifestement, se sont mobilisés dans leur milieu respectif pour produire leurs mémoires » de déclarer madame Helen Fotopulos.

« Cette politique est un formidable moyen d'ouvrir le dialogue et la coopération entre tous ceux et celles qui se préoccupent de l'égalité entre les femmes et les hommes ; ces mémoires nous permettront assurément d'enrichir notre politique d'égalité, en prenant en considération les réalités, les besoins et les attentes formulés par les groupes participants » d'ajouter madame Fotopulos.

La Commission prévoit adopter ses recommandations le 29 octobre à 19h au cours d'une séance publique à l'hôtel de ville. Ces recommandations s'inspireront des commentaires, des suggestions et des recommandations des groupes qui ont participé activement à la séance d'information et aux audiences des mémoires, les 9 et 10 octobre dernier.

Rappelons que le projet de politique et de mesures de mise en oeuvre se décline en cinq volets : la gouvernance, la Ville comme employeur, les services aux citoyennes, le développement économique et le rayonnement international. Il présente les progrès réalisés à Montréal depuis plus de vingt ans en matière de condition féminine et les mesures d'intervention qui pourront être adoptées par les responsables des arrondissements et par la ville centrale, en fonction d'un échéancier de moyen terme et dans le respect du cadre financier de la Ville.

Les mémoires déposés sont disponibles pour consultation sur le portail de la Ville à l'adresse Internet www.ville.montreal.qc.ca/commissions, sous la rubrique de la Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie.

-30-

Source : Darren Becker
Cabinet du maire
514 872-6412

Renseignements : Mylène Bernard
Chargée de communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
514 868-5103